



# REPUBLIQUE D'IRLANDE



## Fiche-pays 2019-2020

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, pour l'année 2018-2019, le nombre de postes était de : <b>60</b> Les chances d'obtenir un poste étaient de <b>43%</b> .
<b>Conditions générales</b>	<p>Seules sont recevables les candidatures d'étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de nationalité française ;</li><li>• résidant en France (sauf personnes en enseignement à distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus +) ;</li><li>• inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2018-2019 ;</li><li>• ayant effectué la totalité de leur scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français, en France ou à l'étranger ;</li><li>• âgés de 20 à 35 ans au 31/12/2019 ;</li><li>• ayant des compétences en langue anglaise évaluées et justifiées par un professeur d'anglais (<b>niveau B1 du CECRL</b>). Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir une copie dans votre dossier.</li></ul> <p>➤ <b>Les personnes étant actuellement assistantes de français avec le CIEP ou l'ayant été par le passé ne peuvent pas postuler pour la République d'Irlande.</b></p> <p>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</p> <p>➤ Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</p> <p>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de <b>mai 2019</b>.</p>
<b>Disciplines</b>	Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une <b>L2</b> dans une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li><li>• LLCE (anglais) ;</li><li>• Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc.</li></ul>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Tout le pays</b> Les commissions de sélection sont souveraines. En conséquence, leurs décisions ne sauraient être remises en cause et ne pourront faire l'objet d'explicitation.
<b>Établissements</b>	<b>Collèges et lycées</b>



# REPUBLIQUE D'IRLANDE



<b>Durée du contrat</b>	<b>8 mois</b> (1 <sup>er</sup> octobre 2018 - 31 mai 2019)
<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>12 heures par semaine</b> Congés selon le calendrier scolaire local.
<b>Rémunération mensuelle</b>	<b>918€ net</b> L'assistant a le statut de « stagiaire ».
<b>Aide à l'installation</b>	Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.
<b>Visa</b>	N/A
<b>Couverture sociale</b>	Aucune couverture sociale n'est proposée. Il est recommandé de souscrire à une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
<b>Réunion d'information</b>	Une réunion de deux jours est prévue début octobre 2019 à Dublin. La présence des assistants est obligatoire. L'ambassade de France organisera une formation à l'attention des assistants fin janvier 2020.
<b>Informations diverses</b>	Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (douane, circulation automobile, etc.), il convient de s'adresser aux autorités compétentes : <b>Ambassade de France en Irlande</b> : <a href="http://www.ambafrance-ie.org">www.ambafrance-ie.org</a> <b>Ambassade d'Irlande en France</b> : <a href="http://www.embassyofireland.fr">www.embassyofireland.fr</a>
<b>Validation du séjour</b>	Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour d'assistant sous forme d'ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : <a href="http://www.ciep.fr/assistantfr/validation.php">www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</a>



# REPUBLIQUE D'IRLANDE



Carte 2019-2020

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 groupes régionaux.

- Si vous n'avez pas de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- À titre indicatif, est précisée ci-dessous entre parenthèses, la répartition par régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2018-2019.

<b>Connacht et une partie d'Ulster (7)</b>
Galway Leitrim Mayo Roscommon Sligo Donegal
<b>Munster (17)</b>
Clare Cork Kerry Limerick Tipperary Waterford
<b>Ulster et une partie de Leinster (9)</b>
Cavan Monaghan Longford Louth Meath Westmeath
<b>Leinster (27)</b>
Carlow Dublin Kildare Kilkenny Laois Offaly Wexford Wicklow

